
Absents excusés : Alain FOUCHE et Corinne CHEROUVRIER avec pouvoir à M. Michel BONIGAL.

1. **Approbation PV de la séance du jeudi 08 juillet 2010**

Lecture faite et sans observation à l'issue de l'envoi du dit Procès Verbal aux membres du Conseil Municipal, le Procès Verbal du jeudi 08 juillet 2010 est approuvé à l'unanimité, à savoir :

0 voix Contre, 0 abstention, et 10 voix Pour.

2. **Etude candidature logement la Poste.**

Un couple avec 3 enfants en bas âge devant être relogés dans les meilleurs délais a déposé un dossier complet le 31/07/2010 en mairie. Toutefois, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 10 voix contre et 0 voix pour de ne pas retenir cette candidature faute de garanties financières suffisantes et sans lisibilité sur les emplois des postulants.

3. **Avancement PLU : travaux commission du 13/09/2010 et préparation réunion personnes publiques associées sur PADD.**

Monsieur le Maire présente la version 3 du PADD suite aux remarques faites lors de la réunion de conseil du 08 juillet dernier et la réunion de la commission Plan Local d'Urbanisme du 13/09/2010. Celle-ci définit les zones d'urbanisations disponibles et en définit ses limites.


De nouveaux décrets à paraître en 2011 suite au Grenelle II de l'environnement, il a été convenu de tout mettre en œuvre pour pouvoir préparer les éléments du PLU avant le 31/12/2010, après avoir réalisé les différentes démarches auprès de l'administration et des personnes publiques associées.

Après en avoir entendu les différentes explications, le Conseil Municipal prend acte de la version 3 du 13 septembre 2010 du Plan d'Aménagement de Développement Durable de la commune de Céré-La-Ronde qui sera présenté aux personnes publiques associées le 27 septembre 2010.

Suite aux travaux de la commission communale PLU, des propositions du cabinet URBAN'ism, et des demandes de certains propriétaires, Monsieur le Maire propose plusieurs pistes de réflexion sur la disponibilité et les usages collectifs de certains espaces (terrains loisirs, écoles, cimetière, voies de circulation douce, parking...).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des présents ou représentés de donner une suite favorable à une démarche d'acquisition au profit de la commune pour ces espaces, après avis des services des domaines sur la valeur vénale des biens et après contact avec les propriétaires actuels des parcelles pouvant être concernées, et charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches auprès des Services des domaines et des propriétaires favorables à des cessions de terrains.

4. **Compte rendu commission appel d'offres: attribution des marchés.**

 **Aménagement logements au 8 rue Rabelais**: Monsieur le Maire rend compte de la réunion de la commission d'appel d'offres du 6/09/2010 ayant pour objet l'ouverture des plis, relatifs à ce marché.

- Les lots 3, 4, 5, et 12 sont déclarés infructueux car sans offre. Le maître d'œuvre sera chargé de consulter de nouvelles entreprises avec délai retour des offres au 21 septembre 2010
- Les lots 1, 2, 6, 7, 8, 9, 10, 11 doivent faire l'objet d'une analyse précise de la part du Maître d'œuvre (cabinet MAES). Cependant les caractéristiques techniques et financières proposées sont cohérentes avec le CCTP et la prévision financière.

- Seule la tranche ferme (logements 1 et 2) pourra être a priori adjudgée en 2010. La tranche conditionnelle (logement 3 boucherie) ne serait attribuée et notifiée qu'en 2011.

Après avoir entendu les différentes analyses et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal donne pouvoir à *la commission d'appel d'offres* pour :

- Choisir les adjudicataires des lots reçus, après analyse et proposition du Maître d'œuvre
- Choisir les adjudicataires qui seraient retenus après avoir recueilli des offres pour les lots infructueux, avec remise de dossiers avant le 21 septembre 2010.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour notifier les marchés aux entreprises lauréates et notifier les réponses négatives aux entreprises non retenues, pour assurer l'ouverture des travaux dans les meilleurs délais.

✚ **Extension garage atelier** : Monsieur le Maire rend compte de la réunion de la commission d'appel d'offres du 9/09/2010 ayant pour objet l'ouverture des plis, relatifs à ce marché.

- Les lots 1 et 3 (Gros œuvre et menuiseries extérieures) sont restés infructueux car sans offre.
- Pour les autres lots, le maître d'œuvre devra réaliser une analyse exhaustive tant technique que financière car les propositions financières sont supérieures au devis estimatif établi par ses soins.

Après avoir entendu le rapport de la commission d'appel d'offres et tenant compte des besoins de compléments et de précisions sur les dossiers remis, le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, décide à l'unanimité de surseoir à toute notification de marché et reporte la décision à une prochaine séance sur présentation de dossiers complets.

5. **Avancement travaux bâtiments communaux (école, bibliothèque, garage, commerces...)**

❖ **Ecole** :

- **Classe de CM1** : Toutes les entreprises ayant tenu leur planning, les travaux d'isolation, huisseries, escalier, électricité et peinture ont été achevés comme prévu pour la rentrée du 2 septembre 2010. Madame La Directrice a donc effectué la rentrée dans des locaux confortables et remis à neuf.
- **Classe de CE2** : Les 4 ordinateurs ont été installés avec mise en réseau durant l'été. 4 supports d'unités centrales sont en cours de commande afin de libérer de la place sur les tables de travail.

❖ **Bibliothèque** : Les travaux ont repris le lundi 06 septembre au lieu d'octobre prévu préalablement. Sauf imprévus, l'aménagement de la garderie sera prêt pour la rentrée des vacances de Toussaint. La bibliothèque nécessitera encore, après le séchage des peintures, quelques aménagements. La réouverture est programmée pour janvier 2011.

❖ **Café/restaurant** : le changement de la baie vitrée et autres ouvertures ouest, avec double vitrage et isolation thermique est réalisé et un second devis pour les fenêtres du logement sera établi. Monsieur Emmanuel Perin , 1^{er} Adjoint est chargé du suivi avec traitement peinture ou lasure des différentes huisseries.

Monsieur le Maire demande à chaque Adjoint ou Conseiller responsable des travaux sur bâtiments communaux de faire une analyse des besoins de travaux d'entretien ou d'aménagement dans la perspective du budget 2011.

6. Avancement travaux voirie (VC N° 20 et chemin ruraux, place église ...).

- ❖ **VC20 (de Céré à Pouillé)** : Malgré des intempéries à l'ouverture du chantier, les travaux se sont terminés dans les temps avec une prestation de qualité de la Société EIFFAGE. Des panneaux « STOP », avec pré signalisation ont été réinstallés à l'intersection des VC 20 et VC 10 à LA RONDE.
- ❖ **Chemins ruraux** : Les Ets BOUGE sollicités par Storengy ont assuré la remise en état de tous les chemins. Les entretiens annuels de fauchage raisonné et de reprise avec matériaux ont été effectués. Monsieur G. FOURDRINIER 2^{ème} Adjoint en charge de la voirie, mettra à l'étude en liaison avec le Syndicat BVC, la reprise de trois tronçons de CR avec apport gravillons et goudron.
- ❖ **Place de l'église** : Comme suggéré par M. Marmiroli, architecte paysagiste au service du Conseil Général d'Indre et Loire, et à la suite des travaux sur l'église, la place a fait l'objet d'un engazonnement au pied du chevet, et le chemin a été refait en cailloux blancs. Il est décidé que les 8 marronniers âgés et présentant des dangers, seront enlevés et remplacés par 5 arbres plus espacés.
- ❖ **La matérialisation des arrêts de bus scolaire** a été effectuée sur tout le parcours, conformément aux prescriptions de l'audit du Conseil Général, délégataire et financeur du service de ramassage. Des panneaux « arrêt bus » et des « zébras » au sol ont été posés pour quatre arrêts.
- ❖ **Intersection des D 764 et D 81 au lieu-dit LA PIERRE DEBOUT** A la suite d'accidents répétés et après plusieurs interventions de Monsieur le Maire, auprès du Conseil Général, en charge de la voirie départementale, le carrefour de LA PIERRE DEBOUT va faire l'objet d'un aménagement de la signalétique. Pré signalisation par bandes rugueuses et sonores sur la D 81. Pose de panneaux « STOP » avec pré signalisation et matérialisation au sol. En outre sur la D764, un enduit superficiel a été réalisé pour remédier aux problèmes de glissance constatés en période hivernale.
- ❖ **Une demande de panneau avertisseur de verglas est faite pour la rue de la Ronde** car une portion de celle-ci est signalée comme potentiellement dangereuse. Monsieur Georges Fourdrinier 2^{ème} Adjoint est chargé des démarches auprès de la DDT et d'une demande de devis auprès de la S.E.S.

7. Point sur dossiers urbanisme de juillet/août 2010.

- 2 Déclarations Préalables déposées en juin ont été acceptées :
 - La pose de panneaux photovoltaïques au lieu-dit L'Augereau
 - Le remplacement à l'identique des menuiseries et huisseries bois de l'école
- 3 Permis de Construire ont été déposés :
 - L'Aménagement de 3 logements dans l'immeuble au 8 rue Rabelais
 - Un abri pour camping car rue Alfred de Vigny
 - Un hangar agricole de 60 m² à la Donnellerie
- 3 Permis de Construire ont été accordés :
 - Un hangar agricole de 695 m² à Montbuisson
 - Un appentis à bois au Chêne
 - Un bâtiment bergerie de 576 m² à la Nallerie
- 1 recours gracieux concernant un refus de CUB aux Roubries a été introduit.
- 3CUB et 3 CUa ont été accordés.
- 1 CUB a été déposé

8. Vie scolaire: rentrée 2010/2011

La rentrée du 2 septembre 2010 s'est déroulée dans de bonnes conditions. 33 enfants de Céré la Ronde sont inscrits au RPI Genillé-Le Liège-Céré la Ronde. Cette année 48 enfants sont répartis dans les 2 classes de Céré la Ronde (23 en CE2 et 25 en CM1). La cantine se rapproche de sa capacité maximum (56 places).

9. Dispositions financières. (Contribution FSL 2010, Remboursement assurances, travaux la Poste et Ecole...)

- ❖ **F.S.L** : Le service Fonds de Solidarité Logement du Conseil Général d'Indre et Loire sollicite en tant que collectivité locale et dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions, une participation financière de 0.25 €/hab. soit pour 431 hab. (INSEE 1^{er} janvier 2010) la somme de 107.75 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accorde par 10 voix pour, la contribution 2010 au FSL du CG37 pour un montant de 107.75 €.
- ❖ **Indemnité Groupama suite vol matériel informatique** : Monsieur le Maire présente un courrier annonçant le remboursement du préjudice dont la mairie a été victime le 22/01/2010, pour la somme de 7971.24 € dont 7582.18 € immédiatement et 389.06 € en différé sur présentation des factures acquittées. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces versements et sur proposition de Monsieur le Maire, décide d'affecter la somme de 7 582.18 € en recettes du budget de fonctionnement au compte 7788.
- ❖ **Décision modificative n°5** : Après la décision qui précède et compte tenu des besoins de réajustements de crédits pour mener à bien certaines opérations d'investissement, Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la décision modificative N°5, compte tenu des disponibilités financières.

Désignation	RECETTES	DEPENSES
SECTION FONCTIONNEMENT		
7788 Produits exceptionnels divers (indemnité assurances vol)	7 582.18 €	
TOTAL 77 Produits exceptionnels	7 582.18 €	
023 Virement à la section d'investissement		7 582.18 €
TOTAUX	7 582.18 €	7 582.18 €

Désignation	RECETTES	DEPENSES
SECTION INVESTISSEMENT		
021 Virement de la section de Fonctionnement	7 582.18 €	
2128 autres agencements et aménagements de terrains (clôture poste de refoulement)		2 000.00 €
2135 Installations générales, agencements, aménagements des constructions (système alarme mairie et WC publics)		1 600.00 €
2158 autres Installations, matériel et outillages techniques		1 582.18 €

2183 Matériel de bureau et matériel informatique Opération N°137 Informatique (équipement classe CE 2)		2 400.00 €
2313 Opérations de constructions		
Opération N° 146 VOIRIE 2010.		-33 900.00 €
Opération N° 134 Travaux logement poste		1 300.00 €
Opération N° 136 Bibliothèque Garderie		1 100.00 €
Opération N° 142 Garage atelier (maçonnerie et piliers)		15 000.00 €
Opération N° 144 Rénov.Isol.Chauf.Huis. & Men Bât Classe CM1		12 000.00 €
2315 Installations, matériel et outillages techniques		
Opération N° 145 Sécurité école.		4 500.00 €
TOTAUX	7 582.18 €	7 582.18 €

10. Mutation bail Café Céré.

Conformément aux dispositions du bail (article 7) qui lui a été consenti le 6 février 2006, Monsieur ALDANA, a cédé librement le fonds de commerce du « CAFE CERE » à la SARL BREALD qui reprend les engagements et conditions du dit bail. Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que conformément aux clauses du bail et de la cession, il a représenté la Commune à l'acte de cession.

11. Recensement agricole septembre 2010/mars 2011.

Monsieur le Maire présente un courrier de Monsieur le Préfet d'Indre et Loire annonçant la campagne de recensement agricole qui débute ce mois de septembre 2010 et cela jusqu'en mars 2011. Il demande que tous les exploitants agricoles soumis au questionnaire réservent leur meilleur accueil à l'agent recenseur.

La responsable enquêtrice est Mme LECLERC de Genillé et les membres de la commission communale sont messieurs Emmanuel Perin, Léon Delwart et Michel Bonigal.

12. Plan Communal de Sauvegarde et DICRIM.

Après avoir rappelé la demande de Monsieur le Préfet d'Indre et Loire fixant au 15 septembre 2010 le délai de rigueur pour déposer et soumettre à ses services le Plan Communal de Sauvegarde et DICRIM, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du dépôt des dossiers demandés, le 14 septembre à la Préfecture après élaboration et rédaction par ses soins et ceux de Monsieur Patrick BACH, Conseiller Municipal et Responsable des Actions Communales (RAC) en matière de gestion de l'organisation des plans de secours lors de la survenance d'incidents, ou d'accidents liés aux risques majeurs.

Après avoir présenté aux membres du Conseil un exemplaire du DICRIM, il rappelle que ces documents sont donc soumis à l'approbation de Monsieur le Préfet, puis seront édités et mis à la disposition des administrés.

Une plaquette spécifique d'information sur les différents risques majeurs identifiés sur la commune sera distribuée dans chaque maison.

13. Point sur veille CCAS été 2010

Monsieur le Maire fait un tour de table afin de connaître le ressenti des gens concernés par la mise en place de la cellule de veille envers les personnes seules, isolées et/ou fragiles suite aux visites réalisées par les membres du CCAS. Il en ressort une appréciation très positive caractérisée par une adhésion accrue au service de téléassistance « Présence Verte », ainsi qu'une demande de visite périodique.

Le CCAS sera chargé de la mise en œuvre et du suivi de ce dispositif d'assistance et de veille.

14. Questions diverses.

- ✚ **Spectacle NACEL** : Un spectacle de chanson française revisitée de façon comique et déjantée est prévue samedi 9 octobre 20h30 à la salle socioculturelle. Affiche chez les commerçants. Réservations et renseignements auprès de NACEL au 02.47.92.22.26 ou en mairie au 02.47.94.23.61.

- ✚ **Foire aux chèvres** : Elle se déroulera le Dimanche 31/10/2010. Le comité des fêtes a programmé une réunion de préparation le vendredi 24/09/2010 à 20h30 à la salle polyvalente.
La municipalité en profitera de l'inauguration pour honorer 4 étudiants de la commune, lauréats d'un examen avec mention en 2009/2010. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 10 voix pour, d'attribuer à chacun une bourse de 50 € et de leur remettre un prix (Ouvrage tenant compte de leurs affinités).

- ✚ **Batiment locatif** : Pour des questions de commodité et de sécurité (personne à mobilité réduite), la demande sollicitée pour le changement d'une baignoire en douche au 5 rue du stade est approuvée Monsieur DELWART, 3^{ème} Adjoint, reçoit délégation pour l'agrément du devis (2 277.06 € TTC) et le suivi des travaux avec les Ets CHOINIERE.

- ✚ **Subventions et planning 2011** : Une réunion « vie associative » est programmée le jeudi 30 septembre prochain en mairie. Toutes les associations communales y sont conviées afin d'annoncer leur programme et préparer leur demande de subvention 2011.

- ✚ **Monsieur le Maire porte connaissance aux conseillers de divers courriers et réunions à venir.**

PLUS DE QUESTION NE VENANT A L'ORDRE DU JOUR, M. Le MAIRE DECLARE LA SEANCE LEVEE A 23 h 45.